



SOLAAL : association reconnue d'intérêt général

mercredi 15 janvier 2014

Communiqué de presse

SOLAAL (SOLidarité des producteurs Agricoles et des filières ALimentaires) vient d'être reconnue d'intérêt général par le ministère de l'Economie et des Finances.

Le ministère indique que « l'action de SOLAAL participe à l'amélioration des conditions de fonctionnement des associations caritatives [...] en développant leurs moyens d'approvisionnement, en répondant à leurs besoins en denrées alimentaires de qualité et en facilitant les relations avec les producteurs donateurs ». Cette reconnaissance va permettre à SOLAAL de développer, dans un cadre juridique défini, ses activités pour faciliter les dons agricoles et alimentaires au profit des associations caritatives.

Désormais, les agriculteurs vont pouvoir bénéficier de la réduction d'impôt prévue par la loi en cas de dons, quels que soient leurs dons de produits : fruits et légumes, lait, récemment, et maintenant tous les autres produits agricoles. En effet, SOLAAL va pouvoir proposer aux producteurs de pouvoir abandonner une partie de leurs recettes au moment de la livraison des produits, au profit de SOLAAL. SOLAAL émettra alors pour le donateur un reçu fiscal lui permettant de faire valoir une réduction d'impôt. SOLAAL pourra convertir ces dons en aide matérielle concrète aux associations caritatives.

Le ministère de l'Economie précise également que les activités de SOLAAL « revêtent un caractère social ». Ce point est particulièrement important car c'est reconnaître que les agriculteurs et les acteurs agro-alimentaires assument, au-delà de leur rôle économique, une fonction sociale et sociétale. SOLAAL a été créée pour donner une traduction concrète à cet engagement.

SOLAAL est une association qui facilite le lien entre les donateurs des filières agricole et alimentaire et les associations caritatives. Elle rassemble un grand nombre d'organisations issues des secteurs agricole, industriel, de la grande distribution, des interprofessions agricoles et alimentaires et des marchés de gros (liste des membres au verso). La présidente de SOLAAL est Angélique DELAHAYE.

CONTACT

Dorothée Briaumont

Tel : 01 53 89 47 89 - 06 13 99 76 94

Mail : d.briaumont@solaal.org

LES MEMBRES DE SOLAAL **(SOLidarité des producteurs Agricoles et des filières Alimentaires)**

en gras, les membres du Conseil d'administration

- MEMBRES FONDATEURS

ASSEMBLÉE PERMANENTE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE (APCA)

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES PRODUCTEURS DE BLÉ ET AUTRES CÉRÉALES (AGPB)

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES PRODUCTEURS DE MAÏS (AGPM)

**CENTRE NATIONAL POUR LA PROMOTION DES PRODUITS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES (CNPA),
membre bienfaiteur**

COMEXOSIUM, membre bienfaiteur

COMITE NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DE LA POMME DE TERRE (CNIPT)

COMITÉ NATIONAL POUR LA PROMOTION DE L'ŒUF (CNPO)

CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES PLANTEURS DE BETTERAVES (CGB)

**CONFÉDÉRATION NATIONALE DE LA MUTUALITÉ, DE LA COOPÉRATION ET DU CRÉDIT AGRICOLES
(CNMCCA)**

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES PRODUCTEURS D'OLÉAGINEUX ET DE PROTÉAGINEUX (FOP)

FÉDÉRATION NATIONALE DES PRODUCTEURS DE LAIT (FNPL)

FÉDÉRATION NATIONALE DU CRÉDIT AGRICOLE (FNCA), membre bienfaiteur

FONDATION CARREFOUR, membre bienfaiteur

**FEDERATION NATIONALE DES SYNDICATS D'EXPLOITANTS AGRICOLES (FNSEA), membre
bienfaiteur**

JEUNES AGRICULTEURS (JA)

LES PRODUCTEURS DE LÉGUMES DE FRANCE

METRO, membre bienfaiteur

RUNGIS MARCHÉ INTERNATIONAL - SEMMARIS

SOFIPROTÉOL

SOPEXA

UNION NATIONALE DES PRODUCTEURS DE POMME DE TERRE (UNPT)

- NOUVEAUX MEMBRES

FEDERATION NATIONALE DES PRODUCTEURS DE FRUITS (FNPF)

ENTREPRISE DELAHAYE MARAICHERS

INTERFEL

BUREAU

Présidente : Angélique DELAHAYE, administratrice de Légumes de France, présidente d'Aprifel

Vice-Président : Guy VASSEUR, président de l'APCA

Trésorier : Francis DAMAY, vice-président du CNPO

Secrétaire générale : Valérie LOBRY, directrice générale de la division agriculture-alimentation de Comexposium